L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 135] LOI

Pour indiquer plus exactement les pouvoirs et les devoirs du Conseil de ville et des fonctionnaires municipaux de la Nouvelle-Orléans, et pour leur imposer de nouvelles restrictions.

Attendu qu'il a été donné avis de l'intention de présenter cette loi à la Législature, et que la preuve en a été faite à l'Assemblée Générale, ainsi que l'exige l'article 48 de la Constitution ;

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que ni le Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans, ni aucun de ses comités ou des fonctionnaires municipaux, ne pourra lier la ville par un contrat pour un travail public quelconque, ou pour l'achat de matériaux ou d'accessoires quelconques [illegible] ... au plus bas enchérisseur [illegible] ... section 24 de la charte de la ville. Il est bien entendu que dans les cas d'urgence, les officiers des divers départements peuvent se procurer à crédit des matériaux ou autres objets pour une valeur ne dépassant pas $200. Dans ces cas, le chef de département adressera immédiatement un rapport au maire pour lui faire connaître les raisons qui l'ont déterminé à agir ainsi, et le maire transmettra ce rapport au Conseil qui devra l'approuver avant que le compte soit payé.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, chaque chef de département du gouvernement municipal de la Nouvelle-Orléans soumettra au Conseil un état estimatif des matériaux et accessoires et de la limite des allocations faites dans le budget de son département dont son département aura besoin pendant les six mois suivants. Le conseil approuvera ou modifiera, à son gré, cet état [illegible] ... 21 de la charte de la ville.

Sec. 3.—[illegible] ... la dite vente.

Sec. 4.—[illegible]

Sec. 5.—[illegible]

Sec. 6.—[illegible]

Sec. 7.—[illegible] ... pour la perception des taxes et licences ... pour les raisons pour lesquelles ... la perception des deux années susdites.

Sec. 8.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire aux dispositions de la présente loi, et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEFFLIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 136]

RÉSOLUTION CONJOINTE

Invitant nos sénateurs et représentants au Congrès à user de toute leur influence pour faire voter une loi qui ordonnera au secrétaire de l'intérieur de faire, dans le recensement de la population, en recensement, en 1890, un tableau distinct des personnes, en Louisiane, sujettes au service naval, qui ont une certaine expérience de la navigation.

Attendu qu'il est urgent et important d'enrôler une réserve de milice navale, comprenant toutes les personnes qui ont quelque expérience de la navigation, dans la population des différents Etats habitant les côtes de la mer ou des lacs, afin de les organiser en réserves navales pour renforcer la flotte et les défenses des côtes en temps de guerre.

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que nos sénateurs et représentants au Congrès sont priés et requis d'user de toute leur influence pour obtenir le vote d'une loi qui ordonne au secrétaire de l'intérieur de comprendre dans ses instructions au surintendant du recensement, en 1890, l'avis aux personnes chargées du dit recensement en Louisiane de distinguer, parmi les citoyens âgés de 18 à 45 ans, sujets au service militaire, ceux qui sont hommes à manœuvrer des bateaux comme pilotes, pêcheurs, *yachtmen* ou autres, afin de renseigner le Congrès, quand il devra enrôler et organiser une réserve ou milice navale.

Résolu qu'une copie de cette résolution sera transmise par le greffier de la chambre aux sénateurs et représentants de la Louisiane au Congrès.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEBELIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

La Troupe de l'Opéra.

Un ami nous adresse de Paris, à la date du 7 août, une lettre qui nous annonce un nouvel engagement fait par la direction de notre Opéra, l'engagement de M. Lafarge, ténor demi-caractère, un tout jeune homme encore.

Comme beaucoup de ceux que possède la passion de la rampe, M. Lafarge avait abordé la carrière lyrique, sans bien se rendre compte peut-être de toutes ses responsabilités ; il s'y était jeté, sous le prétexte d'une jolie voix, avant d'avoir passé par cette épreuve de l'étude sérieuse, opiniâtre, sans laquelle il n'est guère de chanteur.

Très périlleuse était la tentative; néanmoins elle fut loin de lui être malheureuse; il fit partie de troupes permanentes dans plusieurs grandes villes de la province française, et, durant quatre années il y tint l'emploi de ténor et très honorablement.

Cependant des maîtres ayant confiance en son avenir, jugeant qu'il pouvait mieux faire, lui conseillèrent d'abandonner momentanément la scène, afin de se compléter par le travail, et de développer ses qualités vocales, natives, par la connaissance, la culture de l'art.

Connaissez-vous beaucoup d'artistes qui, après avoir déjà battu monnaie avec leur voix, après avoir déjà remporté des succès devant le public, se rendraient à pareil avis.

M. Lafarge eut cette énergie. Il comprit que le conseil venait de professeurs autorisés, clairvoyants, et, rétrogradant sans hésiter, il alla frapper au Conservatoire de Paris, malgré ses quatre années d'exercice.

C'est de cette grande école de Paris qu'il sort; de sortir après y avoir obtenu [illegible] prix de chant, et y avoir été [illegible] classe de solfège et d'opéra-comique.

[illegible] a eu pour guide M. Warot [illegible] dont le nom est [illegible] ceux qui s'occupent de [illegible] ténor, nous dit la [illegible] avons sous les yeux, est [illegible] qu'il a fortement poussé [illegible] l'engagement de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] en hors de pair M. Lafarge [illegible] nombre d'opéras tels que [illegible] *Roméo et Juliette, Carmen, Lakmé* [illegible] *pêcheurs de perles, Faust,* etc. [illegible] durant ses quatre années d'activité le jeune artiste a pu se faire un répertoire assez étendu. Ce n'est [illegible] qui nous arrive [illegible] ayant fait un assez long [illegible] ayant chanté [illegible] ce sont là des recommandations sérieuses, permettant de bien augurer du ténor qui va partager le répertoire avec M. Berget.

[illegible] l'attention sur [illegible] qui se sont glissées [illegible] que nous avons consacré [illegible] A la fin du premier paragraphe [illegible] ses efforts, afin de les aider [illegible] un personnel digne de scènes de premier ordre.

[illegible] paragraphe : "Dans [illegible] l'engagement [illegible] lyrique [illegible] sujets et un ensemble [illegible]."

West End.

[illegible]

Lettre de Mgr. l'Archevêque de Paris.

Mgr. [illegible] a adressé, à MM. les [illegible] la lettre suivante pour [illegible] des fidèles en faveur des provinces de l'Algérie ravagées par les sauterelles.

Paris, le 30 juillet 1888.

Monsieur le Curé,

Je viens de recevoir comme tous les [illegible] une lettre de Mgr. [illegible] de Constantine et d'Hippone [illegible] les angoisses de son [illegible] présence d'un fléau qui menace [illegible] l'Algérie.

[illegible] sauterelles ont commencé [illegible] diocèse. Il suffit de nous [illegible] que nous lisons dans l'Ecriture sainte pour comprendre tout ce [illegible] redoutable. Le livre [illegible] fait entendre d'une manière [illegible] en quelques mots : "Dieu dit à Moïse : Etendez votre main sur la terre d'Egypte, pour y appeler les sauterelles. Et le matin [illegible] fit lever les sauterelles ; elles couvrirent toute la terre d'Egypte en multitude innombrables [illegible] Elles couvrirent le pays entier, [illegible] tout. Il ne resta rien de verdoyant, ni sur les arbres, ni sur le sol, dans toute l'Egypte." (*Exode*, X, 12-15.)

C'est là, Monsieur le Curé, ce qui se renouvelle aujourd'hui dans la province de Constantine. Au lieu de parler nous-même, nous ferons mieux de laisser parler le vénérable évêque :

"A moins qu'un vent providentiel, tel que celui qui souffla sur l'Egypte à la prière de Moïse et d'Aaron, ne vienne nous délivrer de ces terribles insectes, il est certain que toute végétation disparaîtra jusqu'à la racine. Et après, c'est la stérilité, c'est la souffrance atroce de la faim, ce sont inévitablement des maladies contagieuses provenant des exhalaisons pestilentielles.

"Si de pareils jours devaient se lever sur le diocèse de Constantine, mon devoir serait tout tracé; je devrais me dévouer entièrement au salut de mon peuple, ouvrant mes bras et mon cœur à ceux qui, sans distinction de race ou de culte, souffriraient et gémiraient, convaincu que, dans cette œuvre d'humanité, je serais soutenu par tous ceux qui sont encore ici-bas accessibles à la pitié."

Le cri d'alarme du Pasteur est devenu plus pressant à la suite des dernières nouvelles. "Des tribus entières souffrent de la faim, et des milliers d'Arabes, habitués à vivre au jour le jour, marchent à une mort certaine. Deux mois, trois mois encore, il tomberont sous la tente, dans les champs. Ils viendront mourir sous nos yeux dans les villes. Ils y apportent le typhus, ce compagnon inséparable des longues privations et des dures misères. La famine arrive lamentable."

Nous n'ajouterons rien, Monsieur le Curé ; malgré les charges de toute nature qui pèsent sur nos diocésains, nous savons qu'ils ne restent jamais sourds au cri de la souffrance ; la charité à Paris est inépuisable. Mais nous voulons qu'elle soit toute spontanée : aussi nous ne prescrirons pas de quête. Vous lirez simplement cette lettre en chaire et vous recueillerez les aumônes que les fidèles apporteront.

Une quête seulement sera faite à Notre-Dame, le 15 août, fête patronale de notre église métropolitaine, à la messe solennelle et aux vêpres. Il est juste que nous donnions un témoignage spécial de notre charité à nos frères d'Algérie, dans l'église mère de la capitale de la France. Avec nos aumônes nous apporterons nos prières. Nous demanderons à la très sainte Vierge, à Notre-Dame de Paris et de la France de détourner le fléau des malheureuses contrées de l'Algérie, ou du moins d'en adoucir les douloureuses conséquences.

C'est dans ces calamités publiques que l'homme reconnaît le souverain domaine de Dieu sur ses créatures. Toutes les ressources de la science et de l'industrie humaine échouent devant de faibles insectes. La miséricorde divine se révèle dans la charité que Notre-Seigneur inspire et ne cessera d'inspirer aux chrétiens pour toutes les misères et toutes les souffrances.

Cette Lettre devra être lue en chaire, le dimanche 5 août.

Veuillez, Monsieur le Curé, agréer l'assurance de mon affectueux dévouement.

† FRANÇOIS, *Archevêque de Paris*

Les dons et aumônes recueillis pour les provinces de l'Algérie ravagées par les sauterelles devront être envoyés au Secrétariat de l'Archevêché avant la fin du mois d'août.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 21 août 1888.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	78	25
Midi	84	28
3 P. M.	85	29
6 P. M.	84	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Hudson à Mme Veuve Mamie Morgan.

Naissances.

Mme Herman Mader, un garçon.
Mme Wm. H. Maier jumeaux garçon et fille.
Mme Antoine Surla un garçon.
Mme Louis C. Melchior, un garçon.

Décès.

Elizabeth Maillhas, 6 jours, 381 rue St Louis.
John Rost, 6 heures, 125 rue Milan.
Eugene J. Klasing, 8 mois, 167 rue Laurel.
William Connolly, 32 ans, rue Banks près Broad.
Mme Lena Miller, 30 ans, 296 rue Gravier.
Mme Sophie Casper, 35 ans, rues Urquhart et St Ferdinand.
Mme Catherine Breitenbach, 32 ans, 238 rue Royale.
John A. Luckett, 30 ans, steamboat Warren près Baton Rouge, Lne.

LES DÉGATS.

L'état de la ville et des lignes de chemins de fer.—Deux nouvelles victimes.—L'arrivée du Joe Weber.—La déplorable situation des habitants dans les quartiers submergés.—Les machines à drainer, etc., etc.

Pendant quelques jours encore nous aurons certainement à apprendre à nos lecteurs, à mesure que la réparation des lignes télégraphiques permettra de les connaître, les dégâts causés par la tempête. Ils doivent être considérables dans les paroisses et ne sont certainement pas moindres en ville où toute une partie ou plutôt la majeure partie de la population vit au milieu de l'eau.

C'est toute une vie nouvelle, si commode ni agréable créée pour quelques jours à la malheureuse population des quartiers reculés. Ceux-ci sont sous l'eau à une profondeur variant de 1 à 4 pieds. Cette inondation est due uniquement à l'immense quantité d'eau tombée dans la nuit de dimanche à lundi, laquelle n'a pu être pompée et rejetée dans les canaux dont le niveau était trop élevé à cause du vent pour permettre aux pompes de fonctionner.

Les canaux n'ont pas rompu leurs digues, et celles-ci sont dans le plus satisfaisant état, ce qui permet d'espérer qu'aussitôt que le niveau baissera l'eau pourra être promptement épuisée. Il est certainement à souhaiter que ce soit bientôt, car la situation est à la fois curieuse et lamentable dans ces quartiers peu privilégiés.

Partout, à droite et à gauche de la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne, il est impossible de marcher à pied sec, tout est submergé, les maisons seules émergent de l'eau.

Le terrain central de la rue du Canal qui est resté en certains endroits au-dessus du niveau, est encombré de chevaux, de vaches, potes, chiens et animaux de toute sorte qui s'y sont réfugiés et où on leur donne leur nourriture. Partout on aperçoit flottant à la surface des animaux de toute espèce, jusqu'à des vaches et des chevaux, et principalement des volailles qui ont été noyés et qui commencent à répandre dans l'air une odeur nauséabonde qui devient intolérable et que l'on est obligé de supporter jusqu'à ce que cesse ce triste.

Ce beau qu'il attend aussi, lors que se porte la vue, est semée de canards et d'oies dont cette situation comble les vœux, ils avaient lamentés à pareille fête. Par contre, les habitants sont désespérés; ils se trouvent dans la désolation la plus complète et éprouvent la plus grande difficulté à se procurer les aliments dont ils ont besoin. Tous les bateaux du canal ont été transportés dans les rues et les passeurs gagnent de belles journées à transporter les ménagères et les employés qui craignent de se mouiller et sont obligés de payer 15 et 20 sous pour rentrer chez eux ou en sortir. Une grande partie des ouvriers sont restés chez eux pour venir en aide à leurs familles et c'est pour eux double perte, car ils ne touchent point leur salaire et paient un prix exorbitant les provisions qu'ils achètent chez les épiciers qui ont la plus grande peine à se les procurer. Le sucre est à 15 cts la livre et la viande à 20 cts.

Partout, devant toutes les maisons, on est occupé à construire des passerelles pour arriver à la ligne des chars, et aussi des bateaux plats, qui sont le seul moyen de locomotion. C'est par centaines que l'on compte les enfants qui barbotent et s'essaient à nager ou promènent des petites filles sur des radeaux où ont été fixées des chaises. C'est, en un mot, le plus curieux spectacle que l'on puisse imaginer; mais c'est aussi la source de la désolation et de la misère, car s'il en est qui prennent bravement leur parti de la situation parce que leurs moyens le leur permettent, il en est d'autres qui sont plongés dans la plus grande détresse.

C'est ainsi qu'hier matin plusieurs personnes sont venues à l'Hôtel de ville demander des secours au maire, et parmi elles une sœur de charité qui lui a dépeint la désolation des quartiers submergés et a appelé particulièrement son attention sur le dénûment d'une famille Herbert, composée du père, de la mère, qui est dans une position délicate, et de cinq enfants. Dans la maison de ces pauvres gens, il n'y a pas moins de deux pieds d'eau et ils sont sans ressource aucune. Le maire a promis à la sœur de s'occuper de cette famille.

Des centaines d'autres sont sinon dans une situation aussi désespérée du moins bien digne d'intérêt et il est urgent de venir promptement à leur secours. Cette tâche est cependant au-dessus des moyens de la ville qui sont paraît-il en ce moment très limités. Aussi l'on compte sur la générosité de la population et des associations charitables de la ville pour venir en aide aux malheureux inondés, du moins en attendant que l'eau se retire et qu'ils puissent de nouveau vaquer à leurs affaires et suffire à leurs besoins.

Dans certains quartiers, on prétend que l'eau se retire lentement, dans d'autres, au contraire, qu'elle monte. La vérité est qu'elle reste stationnaire parce qu'aucune des machines ne peut fonctionner et que les pompes seules sont à l'œuvre.

Les levées sont en excellent état et l'on n'a aucune crainte à leur sujet. Le commissaire Leche a assuré au maire qu'il ne négligerait rien pour épuiser l'eau dans le plus bref délai.

Il a donné l'ordre de mettre à l'œuvre toutes les machines à drainer qui peuvent fonctionner. Celles de la rues Bienville et de la rue Melpomène sont en ce moment les seules inactives. Le nombre des ouvriers a été doublé à chaque machine. Elles vont être maintenues constamment en mouvement.

Les communications télégraphiques sont toujours interrompues aussi n'a-t-on pas de nouvelles de la station de quarantaine. Le président du Bureau de Santé, le Dr. Wilkinson, ne pense pas toutefois qu'elle ait souffert. On n'a reçu non plus aucune nouvelle du steamer Joe Weber, de Grand Isle, qui aurait dû arriver lundi soir à 7 heures. Son retard donne de légitimes craintes, aussi hier matin, MM. Loeb et Lichenstein sont partis à sa recherche. M. Loeb dit avoir appris que l'île était à 4 pieds sous l'eau et que les habitants s'étaient réfugiés à Fort Livingtone.

La circulation est rétablie sur la ligne du Louisville-Nashville, les trains sont partis hier soir à l'heure ordinaire.

Rien à signaler sur la ligne de Morgan, à l'exception des fils télégraphiques qui jonchent le sol. On rapporte que les récoltes le long de la ligne ont souffert considérablement.

On peut en dire autant du Shell Beach R. R. et des récoltes qui longent cette voie.

La ligne Queen and Crescent n'a pas été endommagée.

La ligne de l'Illinois Central est en réparation et les trains reprendront très probablement leur service ce matin même. La voie a été fort endommagée et trois ponts ont été démolis, mais grâce au nombre assez considérable d'ouvriers mis immédiatement à l'œuvre, les travaux avancent rapidement.

Les trains de la compagnie du Texas Pacific n'ont pas interrompu leur service. Quant au chemin de fer de la Vallée du Mississipi, les trains sont partis hier à l'heure accoutumée et la voie est débloquée de tous les obstacles, arbres et poteaux télégraphiques que le vent y avait accumulés.

La ligne du Louisville Nashville étant réparée, le "Camelia" va reprendre ses voyages réguliers ; il avait été remplacé pendant ses traversées entre Milneburg et Lookout par "l'Héroïne."

Pour en revenir aux pertes causées par l'ouragan, on estime à $500,000 au bas mot celles causées par la perte du charbon de terre, dont étaient chargés les 173 chalands qui ont sombré dans le fleuve en divers points et qui ne contenaient pas moins de 1,730,000 barils. Cette perte va causer une augmentation de 40 à 50 0|0 dans le prix du charbon et il s'écoulera certainement quelque temps avant que le marché soit de nouveau approvisionné comme il l'était.

On signale encore, entr'autres dégâts, la perte du steamboat "Keokuk," qui a sombré en face l'habitation Ste-Marie, après avoir débarqué ses passagers, qui se sont réfugiés dans les plantations voisines.

Le quatrième étage de la Douane a été complètement inondé dimanche soir, et tout le bâtiment a été endommagé à l'intérieur.

A la mairie, il en a été de même, et l'eau a ruisselé à l'intérieur de tout le bâtiment. On s'étonne que les volets en fer qui sont attachés aux fenêtres de cet édifice n'aient pas été enlevés par le vent.

Depuis le temps que l'on sait et que l'on dit qu'ils menacent de tomber, on aurait dû les faire enlever et maintenant plus que jamais l'on doit se presser, car ils ont été très ébranlés et leur solidité en a été de beaucoup diminué. Une offre a été faite à la ville par un entrepreneur qui les enlèvera gratuitement si on les lui abandonne. Il est temps de prendre une détermination à cet égard.

Lundi, à l'heure fixée pour l'enterrement de M. Wan Connolly, le corbillard n'a pu se rendre jusqu'à la demeure du défunt, rue Gasquet, près Johnson, et l'on a dû placer le corbillard dans un bateau pour l'amener au coin des rues Canal et Broad, où stationnait le corbillard.

L'immeuble qui a été démoli au coin des rues Derbigny et Esplanade, encombre toujours la rue.

Le maire a donné l'ordre au chef de police d'envoyer auprès de la famille Herbert un agent chargé de s'informer de ce dont elle a besoin. Il a demandé que les notes lui soient adressées.

A mesure que l'on obtient plus de détails des personnes venant des paroisses, on acquiert la certitude que les récoltes de riz et de cannes ne sont pas aussi endommagées qu'on le craignait tout d'abord.

La canne a été abattue dans les champs, mais pas complètement couchée sur le sol ; elle est restée presque partout à un angle de 45 degrés au moins.

Le riz ne semble pas avoir souffert davantage. Ceci est, toutefois, basé sur des renseignements trop peu nombreux pour pouvoir estimer exactement les dégâts. On croit, toutefois, que 30 0|0 des récoltes ont été dévastés.

La récolte d'oranges, autant qu'on a pu s'en assurer jusqu'ici, n'a pas souffert.

Les surintendants ont reçu du commissaire Leche l'ordre de dresser des listes des ponts enlevés et autres dommages afin que l'on les répare aussitôt que l'eau le permettra. On a déjà commencé les travaux partout où elle s'est retirée. On emploiera à ces travaux, les prisonniers qui ont été d'un grand secours pour la réparation de la crevasse du vieux canal à laquelle ils ont travaillé très courageusement.

La ville se charge de faire enlever partout dans les terrains neutres et les squares les arbres et autres débris semés par la tempête, mais elle a informé les propriétaires d'avoir à déblayer leurs trottoirs de tous les embarras, troncs d'arbres, etc., et de ne pas les jeter dans les ruisseaux, mais de les entasser dans la rue où viendront les chercher pour les emporter les tombereaux hors de la ville.

A la baie St Louis la tempête a sévi avec une extrême violence, les vagues balayaient le pont de la baie et passaient à dix pieds au moins par dessus, aussi le train qui se rendait à la Nouvelle-Orléans a-t-il été arrêté au delà parce qu'on craignait qu'il ne fût enlevé et précipité dans l'eau. Les habitants de la baie s'accordent à dire que c'est la plus violente tempête qu'ils aient vue depuis bien longtemps.

Les maisons ont tremblé et vacillé et une dame Carroll, effrayée de la fureur de l'ouragan est morte de peur.

Presque toutes les maisons de bains et les quais ont été enlevés. A la station, de Claiborne, un grand nombre de [illegible] plus s'étaient réfugiés sur la voie, et les voyageurs en ont pris quelques uns.

A Mississippi City, M. O. H. Chase, âgé de 21 ans, s'est noyé dans le canal en essayant de regagner un bateau à la nage. Il a très disent qu'en amenant la voile d'un bateau il a été précipité dans le canal.

Hier, dans la journée, on a été occupé dans tous les magasins à refaire les étalages, les marchandises ayant été endommagées par l'eau dans toutes les vitrines.

Le steamboat *Joe. S. Baird*, à bord duquel étaient partis MM Alex. Alcatore, J. Timony, Eug. F. Buckler, J. M. Lichtenstein, Léon Marx, Herm Loeb, E. L. Pote, Henry Quatrevaux et C. A. Hassinger, pour prendre des nouvelles de leurs familles à Grande Ile ont rencontré le steamboat Joe Weber au Bayou Burdeau, sont montés à son bord en apprenant que tout s'était bien passé à l'île et que tout le monde était sain et sauf. Le Joe Weber est entré hier soir à 8 heures dans le port, sans avaries.

Cour Civile.—Les successions de Theresa Caroline Ernst et Thos. J. Russell sont ouvertes.

Mlle Annie Russell demande l'émancipation.

Cour criminelle.—Section A—Ce matin, devant la section A, S. Atkinson arrêté pour vol commis à Dallas, Texas., demandera son writ d'habeas corpus.

Section B.

L'affaire Geo. Dunn (meurtre de James Weir, le 7 avril dernier, rue Dryades, près Melpomène) sera instruite aujourd'hui devant la section B.

Diphtérie.—Le premier cas de diphtérie a fait son apparition à Alger le 12 juin dernier. Il y a eu, pendant ce mois-là, 4 décès; pendant le mois de juillet, 12 décès, et depuis le 1er août, 15 décès.

Il y a en ce moment 21 malades en traitement et il y a eu 3 décès dans les 24 heures finissant hier matin à 8 heures.

Collision.—Hier soir, à 5 heures, un des wagons de Justin Langles a heurté, au coin des rues Baronne et Jackson, un char qui a été endommagé pour $10. Le conducteur du wagon a pris la fuite et le véhicule a été mis en fourrière.

Autres chutes.—Hier soir, à 4 h. 30, James Kathman, gardien de l'entrepôt de Schmidt & Zeigler, est tombé et s'est cassé un bras au-dessus du coude. Il a été transporté chez lui.

—Hier soir, à 4 h. 30, un nègre du nom de James Lighting est tombé au coin des rues Perdido et Liberté, et s'est blessé au dos.

Chute.—Hier soir, à 4 heures, un nommé Wm. Bailey qui travaillait sur un échafaudage au No 128 de la rue St. Louis est tombé et s'est contusionné sur différentes parties du corps.

Perdu.—Hier soir à 6 heures, Mme Foot, qui habite rue S. Franklin No 334, a perdu, à la gare du Louisville & Nashville, son porte-monnaie contenant $67 65. On a vu une petite fille le ramasser et le remettre à une femme que l'on pense être sa mère et qui a disparu à la faveur de l'obscurité. Toutefois, plus tard dans la soirée, Mme Hamilton, qui habite rue du Canal No 142, a retrouvé le porte-monnaie à la gare du Louisville. Elle le tient à la disposition de sa propriétaire.

La société de bienfaisance du Phœnix.—Une société fort nombreuse et précédée d'une brillante bande de musique s'est arrêtée, hier, devant nos bureaux et nous a gratifiés d'une très agréable sérénade dont nous le remercions. C'était l'Association de Bienfaisance du Phœnix qui paradait dans les principales rues de la ville.

Voici les noms de ses principaux officiers :

Horace S. Salvant, président ; J. O. Cultee, 1er vice-président ; Louis R. Théard, 2d vice-président ; Chas. A. Sarran, secrétaire aux minutes ; P. N. Verneuille, secrétaire aux finances ; Emile J. André, trésorier ; Ernest A. Bernard, grand marshal; John Zittmann, gardien ; Fred E. Juul, collecteur ; H. L. Frantz, entrepreneur ; J. T. Jackson, médecin.

Paragraphes.—Lundi soir, à 11 heures, un nommé Frisber, habitant à Gretna, a été attaqué en rentrant au coin des rues Rousseau et Jackson par deux individus qui ont ensuite pris la fuite.

—Un alsacien du nom de H. Denier, âgé de 21 ans, s'est suicidé lundi soir, poussé à cette extrémité par des chagrins d'amour. Il était employé chez M. Pujol, coutelier rue Dryades No 15, et habitait la Nouvelle Orléans depuis plusieurs années.

—Hier matin, à 2 h. 15, on a essayé de pénétrer dans le magasin de chaussures situé au coin des rues Decatur et des Français.

—Une Italienne de 26 ans a essayé de se suicider, lundi dans la journée, au coin des rues Dauphine et Jordan. Elle n'a pas réussi.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 21 août.—Le général Boulanger prépare un manifeste, remerciant les électeurs des départements de la Somme, de la Charente et du Nord d'avoir voté pour lui.

Dès qu'il aura achevé ce travail, il prendra quelques jours de repos à la campagne.

Le général a reçu hier des milliers de télégrammes le félicitant sur son succès. De nombreux bouquets lui ont été envoyés.

Le Dr Gamiela et le vaccin du choléra.

Paris, 21 août.—Le Dr Pasteur a lu aujourd'hui, devant l'Académie des Sciences, une lettre du Dr Gamiela, d'Odessa, annonçant sa découverte du vaccin du choléra. Cette nouvelle a été accueillie favorablement.

Menaces de Difficultés.

Paris, 21 août.—*Le Voltaire* annonce que M. de Villers, résident général de France au Madagascar hâte son retour en cette île, par suite de nouvelles reçues qui portent que les Havas (Ovas) préparent une expédition contre Sakalosa dont le traité Franco Havas garantit la sécurité. Les Havas auraient, paraît-il, mis à prix la tête de la reine Sakalosa. (La dernière ligne de cette dépêche est inintelligible.)

Incendie de forêts.

Londres, 21 août.—Des incendies de forêts ont éclaté sur une étendue de 200 kilomètres, dans le Trentino, frontière italienne. Un grand nombre de villages ont été brûlés.

Mort de M. Henry Richard.

Londres, 21 août.—M. Henry Richard, membre du Parlement et bien connu comme chaud partisan de l'arbitrage pour régler pacifiquement les différends internationaux, est mort subitement aujourd'hui, à Bangor, Pays des Galles.

L'archevêque Croke.

Dublin, 21 août.—L'archevêque Croke a donné cinquante livres sterling au fonds destiné à payer les frais que pourra encourir M. Parnell dans son procès contre *le London Times*.

Tempête.

Vienne, 21 août.—Une tempête a éclaté dans le voisinage de Kerneburg, village situé près de cette ville.

Trente-cinq maisons ont été détruites; plusieurs villages sont submergés.

Trois personnes ont été tuées à Aspetua et douze en d'autres endroits. Un grand nombre de bestiaux et la majeure partie du maïs ont été détruits.

D'autres nouvelles relatives à la tempête, annoncent que 1500 maisons ont été démolies et cinquante personnes grièvement blessées.

Récoltes de blé.

St Pétersbourg, 21 août.—Les nouvelles relatives à la récolte de blé en Russie, annoncent que la perspective du blé d'été est encourageante et que la moisson du blé d'hiver atteindra la moyenne.

M. Moore et Mme Norton.

Toronto, Ont., 21 août.—M. Moore, journaliste et Mme Norton, qui sont partis ensemble de St-Louis, résident dans une maison fashionable de cette ville.

M. Moore dit qu'on est arrivé à un règlement satisfaisant à l'égard des valeurs que Mme Norton a emportées avec elle.

La ville de Léon.

Mexico, via Galveston, 21 août.—Les avis reçus de la ville de Léon disent qu'on reconstruit rapidement cette ville. Les troupes travaillent aux piquets qui entourent la ville et régent des levées, afin de la mettre à l'abri des inondations.

Une exécution étonnante.

New York, 21 août.—Dan Lyons, le meurtrier de Quinn, faisait été pendu à 7 heures 15 du matin. Lyons a passé sa dernière nuit dans le calme le plus parfait. Hier soir, à 7 heures, il a insisté pour aller dans la cour examiner le gibet. Il a voulu même entrer dans la petite boîte contenant le poids qui doit le jeter dans l'éternité; il a tout minutieusement regardé, jusqu'à la corde qui supportait un poids de 425 livres. Ce ne sera pas assez fort pour me pendre, a-t-il dit froidement.

Lyons a très bien lunché avec une salade de homard et des fruits; il a pris un bain, puis il s'est retiré. On l'a réveillé à 4 heures; il s'est levé.

Le Père Pendergrast est arrivé à 5 heures avec le Père Solinas. Après s'être lavé, Lyons a reçu les prêtres. Ceux-ci sont entrés avec lui dans la cellule. Après les prières, le condamné a pris une tasse de café et s'est promené dans la cour de la prison qui donne sur la rue Elm. Plus tard, en s'éloignant du gibet, il riait et plaisantait avec les gardiens.

A 6 heures 30, l'exécuteur des hautes œuvres, Joe Atkinson, est arrivé à 7 heures, la procession s'est formée ; à 7 heures 15, la trappe est tombée. A 7 heures 19 la mort a été constatée et la corde coupée. Le corps n'a eu qu'un seul mouvement de convulsion.

Lyons avait assassiné Jos H. Quinn, le 5 juillet 1887. Les deux jeunes gens vivaient, l'un près de l'autre, mais n'avaient jamais été associés. Le 30 mai 1887, une querelle s'éleva dans un pique-nique, entr'eux, à propos d'une femme. Le 4 juillet suivant, ils se rencontrèrent dans la rue, la querelle recommença; Quinn battit Lyons et lui mit la figure en capilotade.

Le lendemain, Lyons emprunta un revolver et plusieurs personnes l'entendirent dire qu'il ferait l'affaire de Quinn. Le soir, les deux ennemis se rencontrèrent au coin de la Seconde avenue et de la Trente-huitième rue. Il y eut quelques mots de part et d'autre. Lyons prit alors son revolver et tira Quinn dans l'aine. Ce dernier expira deux heures après.

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 21 août.—Deux cas suspects, qui ressemblent à la fièvre jaune, ont été rapportés depuis hier 6 heures de l'après-midi. Un décès est survenu hier soir à Sand Hillo, celui de James M. Minton, de Grand Union Hotel Block.

Meurtre d'un bandit célèbre.

St. Louis, 21 août.—Une dépêche de Springfield, Missouri, dit que le Capt. Nat Kinney, le fameux chef et fondateur de l'organisation dite Baldknob, a été tué à Ozark, comté Christian, par Bill Miles, un Baldknobber, puis il a disparu. Depuis deux ans, les deux hommes s'étaient voué une haine mortelle qui datait du temps où Kenney était le chef des bandits qui semait la terreur dans le comté Christian. A la suite d'une querelle qui eut lieu à Ozark, ils ont joué du revolver. Kinney a été atteint à la tête et est mort sur le coup. Kenney avait de nombreux partisans et il faut s'attendre à de sanglantes vengeances.

St. Louis, 21 août.—Les dernières nouvelles confirment la mort de Kinney, qui a eu lieu dans les circonstances suivantes.

Après une première querelle entre les deux, leurs amis essayèrent de leurs faire abandonner la ville. Ils refusèrent; la querelle reprit bientôt après.

La mort du géant Kinney fut instantanée. C'était un espèce de roi des bandits du pays; ils voudront venger sa mort. On a déjà envoyé un message à Harrison, Ark., pour avoir des limiers que l'on veut mettre à la poursuite du meurtrier. Kinney avait 6 pieds 10 pouces et pesait 200 livres.

Il faisait l'admiration des bandits du pays et était la terreur des honnêtes gens. Il avait commis plusieurs meurtres. Sa mort a été apprise avec joie par la masse, mais avec regrets par la bande qu'il dirigeait.

Le Col. Jno. S. Mason.

Washington, D. C. 21 août.—Le Col. Jno. S. Mason, du neuvième infanterie, a été mis aujourd'hui sur la liste de retraite.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Rejet du traité des pêcheries.

Washington, 21 août.—Le Sénat a commencé le vote sur le traité des pêcheries. Le premier scrutin a eu lieu sur un amendement de M. Gibson, demandant un arbitrage—rejeté par un vote strict de parti, 31 oui contre 27 non.

Le second scrutin a eu lieu sur un amendement à l'Article 1er présenté par le sénateur Gra, demandant qu'en toute occasion, on accordât aux navires des Etats-Unis faisant la pêche dans les ports Canadiens, les moyens d'acheter les provisions dont ils avaient besoin. Rejeté par 30 voix contre 28.

Le troisième scrutin portait sur la ratification qui exigeait les deux tiers des voix. Elle a été rejetée par 30 voix contre 29.

Après la discussion sur le traité relatif aux pêcheries, on a présenté quelques rapports de divers comités, y compris celui du sénateur Harris, du comité sur les maladies épidémiques, qui demande une allocation de $200 000 pour la suppression de la fièvre jaune.

Chambre.

Washington, 21 août.—M. Hooker, du Mississipi, a présenté un bill qui a été référé au comité judiciaire, qui demande que désormais le Congrès s'assemble le premier lundi de mars de chaque année, au lieu du premier lundi de décembre.

Le Dr S. L. Posey.

Washington, 21 août.—Le Dr S. L. Posey du bureau de santé de la Louisiane, a été requis par le chirurgien en chef Hamilton de visiter Orlando, Sanford et autres villes de la Floride, afin de s'assurer de l'état sanitaire de celles-ci. Le chirurgien Hutton est arrivé à Waycross, Georgie, et a pris charge de la station de fumigation de l'endroit.

Le D. Wall, de Tampa, Floride, télégraphie ce qui suit au bureau de l'Hôpital de Marine : "Je fais fumiger les maisons et le contenu à mesure que les malades se rétablissent. Les autorités font nettoyer et désinfecter les résidences. Un enfant a succombé aujourd'hui à la fièvre.

Mis sur la liste de retraite.

Washington, D. C. 21 août.—Le brigadier-général Absalom Baird, inspecteur général de l'armée a été mis aujourd'hui sur la liste de retraite.

Le col. Roger Jones a été nommé comme son successeur, avec le grade de général de brigade.

Le chirurgien général Hamilton.

La fièvre jaune en Floride.

Washington, 21 août.—Le chirurgien général Hamilton vient d'être informé par le Dr Guiteras que le camp situé à Ste. Marie, Fla., est maintenant prêt à recevoir 200 personnes, mais que cependant aucun bagage n'y sera reçu.

Le Dr Hutton, de Waycross, Ge. dit qu'il est temps de détenir les réfugiés de Jacksonville.

Toutes les stations de fumigation sont en activité. Le Dr Hutton a télégraphié à nombre de personnes venant de Suawania, Fla., en destination de Savannah, Ga., de remettre leurs billets de chemin de fer aux autorités de la station de Waycross, et il a donné l'ordre de retenir le train jusqu'à ce qu'on ait reçu des instructions de Washington. On a enlevé tout le bagage qui se trouvait sur le train.

Le général Harrison.

Noblesville, Ind., 21 août.—Le général Harrison et sa femme accompagnés du juge de district des Etats-Unis, Wm A. Woods, sa femme et sa fille, se sont embarqués sur le Lake Erie & Western Express.

Le général arrivera à Peru, Indiana, à 10 heures 25 minutes et repartira à midi par le Wabash R. R. pour se rendre à Toledo. Il arrivera dans cette dernière ville à 1:20 p. m.

Liste des passagers partis, le 18 août, pour le Havre, par "La Bourgogne."

M. Alfred Aroné, Mme Anna Alger, Mme V. Alles, M. G. Auberg, Mme Busoni, M. J. E. E. Borie, Mme Blanpain, M. Bodwell, Mme Bolwell, M. Henry D. Beam, M. F. R. Coudert, M. F. R. Coudert Jr., Mme Callen, M. D. Cuccio, M. Covarrubias, Mme Covarrubias, M. Annibale Calasar, M. Ulisse Callisse, M. John J. B. Craven, M. C. Castagna, M. Edward D. Cooke, M. John Duer, M. Jose Denegri, Mme T. Dolciniotti et enfant, M. Hy. H. Deeniker, M. G. W. Dillaway, M. Julius Eschwege, M. Felix Fournier, Mme Ferrard, M. N. Feldstein, M. Jesse F. Farley, M. Eugène Glasner, M. Grignard, M. Giroux, Mme Giroux, M. James Graham, M. E. Garay, ministre au Mexique en état, Mme Garay, deux enfants et femme de chambre, Rév. Charles Giraux, M. Wood Gibson, M. Hill, Mme Hill, M. B. Hicks, Mme Hicks, M. F. Juhet, M. J. Jacobson, Mme E. L. Kelsey, M. T. Kirkpatrick, M. Theodore Lipkau, M. Levy, Rév. Arthur Lawrence, M. J. Langlès, M. Levi, M. Isaac Levi, Mlle Mary Lapham, Mme T. Linker, M. Carlos Libert, Mlle Libert, M. Moinié, Mme Molinié, Mlle Gabrielle Mallmann, M. William Mitchell, Mlle Jessie Miller, M. A. Mismardi, M. F. Marino, M. E. G. Mason, M. P. N. Mancino, M. J. Rutherford McAllister, M. Mollard, M. E. Naugier, M. Charles Payson, M. L. Pedercila, M. L. Pinel, M. Pio Porta, M. Alfredo Porta, Mlle Rosa Porta, Mlle Isabel Porta, M. Alejandro Remoti, M. J. Reiss, Mme Reiss, M. J. Mme G. B. Raffo, M. E. J. Ryerson, M. P. Renzoni, M. Norb rt Rodriguez, M. Jacob Reinhardt, Mme Rossell, Mlle Rossell, Mlle Rossell, Sœur Elise, Sœur Hamilton, Sœur Emma, Sœur Lizzie, Sœur Johanna, Sœur Maria, M. T. S. Stumpf, Mme Mary S. Swift, M. Aut. Schlumpf, Mme M. Seltzer, Mme Sargent, Mme Sprague, Mme L. Tierce, Rév. G. A. Vassallo, M. White, M. Charles Warren, M. Charles W. Ward, M. William Yates, Mme Heloise Young, Mlle Eugénie Young, M. E. Zeltner, Mme Louise de Zenes, Mlle P. de Zenes.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Barque Anita Berwind, Bishop ... partie 5 août
Steamship Seneca, Quick ... parti 16 août
Steamship Louisiana, Gager ... parti 18 août
Steamship Chalmette, Adams ... parti 21 août
Steamship Excelsior, Higgins ... parti 18 août

NEWPORT NEWS, VIE.

Steamship McGregor, Miller ... parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Venezuelan, Gillies ... parti 7 juillet
Steamship Architect, Bond ... parti 14 juil
Steamship Andean, Highton ... parti 21 juillet
Steamship Merchant, Brown ... parti 7 août
Steamship Costa Rican, Foot ... parti 12 août
Steamship Orator, ... parti 21 août
Steamship Yucatan, Sandry ... en char. 16 août

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, par. 1 août

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 6 août

BREME

Barque Maria Louise, Behring, en char. 1er août

GÊNES.

Barque Chiara Ponce, Ponce ... en char. 7 août

CADIX.

Barque San Michele, [illegible] ... parti 1er mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel, ... parti 9 août
Barque Triumpho, Avellas ... parti 6 juil
Steamship Strabo ... en char. 24 août

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 18 août 1888.

LISTE DES DAMES.

Collin A. Mme — Cosgrave A. Mademoiselle

LISTE DES HOMMES.

Tardasse Louis Mons — Du Queenay Mercier L
Hoffman T. — Dr
Hebert Mons — Counot François Mons

G. W. NOTT,
Maître de Poste.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Lim. Ex.	7:35 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 5 Coast	9:55 am	No 6 Coast	3:40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex.	3:50 pm
No 7 Sund. Exc.	9:25 pm	No 8 Sund. Exc.	7:25 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	8:30 am	No 4 St Louis and Chic. Ex.	5:30 pm
Sunday Ex.	8:45 pm	Sunday Ex.	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 Ex.	6:20 pm	No 51 Ex.	8:20 am
No 54 B. R.		No 53 B. R.	
Local	10:00 am	Local	4:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	9:30 am	No 2 Limited	5:00 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fast line	9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:35 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	6:40 pm	No 20 Califor.	10:45 am
No 17 Local	7:45 am	No 18 Local	7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m. 4:00 pm | Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m. 5:00 p.m.

Dimanches seulement—Shell Beach—9:30 am 10:10 a.m. 5:10 pm | Dimanches seulement—6:00am 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée ... 7:35 pm | Départ ... 7:30 am
| Le mercredi ... 7:50 am

Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi
Arrivée ... 8:30 am | Départ ... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 22 AOUT 1888.

Ouichita City—BLANKS CORNWELL, à 5 P M
Bayou Sara—KEOKUK, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 A M

JEUDI 23 AOUT 1888.

Bayou Goula—LAURA LEE, à 12 M
Point Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Port Eads—GRACE PITT, à 9 A M

BULLETIN MARITIME

MARDI, 21 AOUT 1888.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship Clinton, Staples, Key West, via Punta Gorda, Fla.
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

ARRIVÉS

Steamship (ang) Explorer, Brown, Liverpool.
Steamship (ang) Erl King, Priske, Brême, via Londres et Swansea.
Steamship E B Ward Jr, Terjusen, Truxillo.
Steamship Seneca, Quick, New York.

BATEAUX A VAPEUR

Teche, Mugrah, St Martinville.
Laura Lee, Aiken, Bayou Goula.
Towboat Oakland, Clark, St Louis, et 6 barges.
Warren, Jobin, Bayou Sara (revenu en détresse).

EXPORTATIONS

KEY WEST VIA PUNTA GORDA—par steamship Clinton—1500 colis [illegible].

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship E B Ware Jr—7676 régimes figues bananes 900 cocos 8 Oteri.
LIVERPOOL—par steamship Architect—47... 200 briques à fen à ordre.
LIVERPOOL—par steamship Explorer—50... 417 paquets cercles à coton 26 750 briques à feu 400 ... [illegible]

Arrivages de produits.

ST MARTINVILLE—par steamer Teche—5 balles coton [illegible] 24 barils mélasse 76 barils sucre 1 boucts sucre et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Laura Lee—270 barils [illegible] 416 sacs riz brut 100 sacs farine [illegible] et fret assorti.
ST LOUIS—par towboat Oakland et barges—13 124 boisseaux blé en grenier 34 078 boisseaux maïs en grenier et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Warren—9 balles coton 10 boucts sucre et fret assorti.

Par les chemins de fer

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—247 balles coton 2418 sacs coton 602 barils riz et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—12 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—15 boucts sucre et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—Fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—4 balles coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Pas de rapport. Pas de trains.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Avon	Liverpool	La Avenue
Aransas		Alger
City of Dallas	Belize	1er dist. 15
Clinton	Havane	Alger
El Monte	New York	Alger
Historian	Liverpool	1er dist. 19
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Madrid	Laid up	1er dist. 35
Obock		Elevator
Parole	Laid up	Alger
Tricho Brahe	Liverpool	rue 3e
Whitney	Vera Cruz	Alger
	NAVIRES.	
Stephan	Brême	4e dist. 43
	BARQUES.	
H L Routh	Brême	4e dist. 40
	GOELETTES.	
R B Locke		2e dist. 17

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Eugène Foulon vs. ses créanciers—No 20,939—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Eugène Foulon soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Michel V. Déjan, notaire, à son bureau No 20 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 22me jour d'août 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Anatole A. Kerr, avocat, soit et est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit notifié de ces procédures.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
20 juil—3f au 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Charles F. Roeling vs ses créanciers—No 24 183—Division C—Ordre de Cour—Que Léopold Loeb soit nommé syndic provisoire des créanciers de Charles F. Roeling et que des lettres lui soient accordées comme syndic provisoire sur sa prestation de serment et avoir fourni cautionnement pour la somme de quatre mille cinq cents ($4500) dollars dans les termes requis par la loi; qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue par devant Félix J. Dreyfous, notaire public en cette ville, le JEUDI, 20me jour de septembre 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit Charles F. Roeling et élire un syndic, et qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire et qu'il soient notifiés de ces procédures.

Nlle-Orléans, 17 août 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 août—4 fm 20 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Dressel & May vs leurs créanciers—No 24 598—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires sous la raison sociale Dressel & May, composée de Henry Dressel et John C. May, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par devant John Bendernagel, notaire en cette ville, le MERCREDI, 29me jour d'août 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et d'élire un syndic et d'agir sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que B. F. Thomas, Esq., notaire, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
31 juil—3f au 29 août

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 82 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LaBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. B. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.

M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batt, A. Baybi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Bebolet, J. Branden, J. F. Bartholomy, Bernie & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co., Jean Balleucie, Samuel Bandera, James D. Coleman, Amadie Couture, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casie agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubos, Mme Louis De Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drenet, A. Dubestre, Dayalier & Co., S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Frits & Branden, J. B. Frank, Gustave Furate, Feibel & Gunsenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatzinger, T. Generelly, Isadore Gerand, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, U. C. Holtz, Marx Issac, Johnson & Manson, Jeanneaud & Co., B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kolbender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamazon, C. L. Bote & Co., Edward Lineny, Labadiese & Dobie, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Mouteuse & Co., A. J. Mouton, M. Mann, P. Mason, J. G. Monrose curator, Chas Massion Succ. de Philip McCabe, Lucien Mallo, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meneur, Norton & Bell, A. Olivier & Co., S. Pailo, Mme Anna Parigne, A. Peti, R. Pettarre, A. Paisset, P. Pons, A. Quinte Fils, E. Roger & Co., J. Straus, J. E. Sarrazin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Smith, Smith & Co., F. Sancho, D. H. Stewart, J. B. Sadar Schuiler, David Stewitt, Mme M. E. [illegible], E. F. Schmendene, H. N. Soria, Nicholas Ti, A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Vuister, Philip Vollery, Phineas Wagner, Wm Whalen Succ. de Wilkerson & Mosely, B. Wagener, E. L. Bell & Co.

A. M. Abelacta, A. Alaisier, Joseph Brugere, Dr. T. Bordes, W. R. Bell adm. nistr, A. Bedault & Co., Berdier & De Senet, F. Behen, F. Breen, Louis Beiner, E. Beltran, B. B. Barindo, W. Alexandre Bosse, J. A. Bordezat, Commagere & Lambert, F. Galloway agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, N. Connell, L. Charier, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lasaniere, P. Duchesne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Bafrat Hart & Co., George Degan, G. M. Doll, M. T. Durros, A. Delaunte Gémo, Manuel Emott, Florian Flange, Foley Conger & Co., A. Fusilia, Charles Fitz, M. Faller, E. C. Fenour, G. R. Finlay, Joseph Gusleghemer, Generelly & Alex., A. Gourby, Fred Goetz, Mme Alecio Guivaud, Howard Sorman, J. Guidel, Hermann & Vignes, George Hew M. D., B. Herrero, Mme Henry Hebert, Isaac Aycock & Co., O. R. Johnson, J. M. Juttman, F. Jaudraud, Emile Kern, Kendig & Co., Anatole Leaumont, B. Laplace, X. Lavasson, La Equit. Life Ins. Co., Lange & Bernheimer, Mme J. B. Leprete Sue, La Ice Manufact. Co., Peter Lamia, Charles Manson, J. Mandin, E. Mandrove agent, C. M. Mangin, Marghan & Laborde, J. Manuel, T. Mareau, Orville Mariguy, V. Maghan, H. Marks, Benedict Ovette, Frank Oorthauser, H. D. Ogden exécuteur, A. Perry agent, Prichard & Bresnan, Perkins Sarason & Co., S. B. Packard, B. Pinet, Planters Cotton Press, E. Raborse, J. Ravere, Mme Anna Saron, William Swetle, Southern Ramie Culture Asso., Swarthaker & Dryer, H. F. Sturcken, Schneider & Zoerbier, J. Sherfrend & Co., S. Sentery, J. J. Stewart trésorier, F. Ranglet, C. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Simsterth Sa., E. A. Terrebonne, S. M. Toll & Co., E. A. Tyler, M. A. Vanel, Jos A. Vivaudi, François Vivaz, Adolf Volk, L. A. Vilta, Jacob Walz, E. M. White, A. & A. Zounts &.

OFFICIEL.

Rapport annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 130 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS MCENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les divers rapports judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat, et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et le montant dont il a été disposé pour le compte du fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous certifions le résultat suivant, tiré des livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics le 31 décembre 1886 d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même montant étant quatre cent soixante-huit mille six cent vingt neuf piastres 75 cents	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre vingt dix huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887 deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat le 31 décembre 1886 d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887 cent quatre vingt dix huit mille six cent vingt neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses Judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir : Pour fournitures de bureau distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt quinze dollars, et 0 cts	3,195 00
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

{ L. S. }

S. D. MCENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui peuvent désirer sur la Nouvelle Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Aile Commerciale, 5.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 ... CHARTRES ... 73

BUREAU

[illegible]

L'Abeille du

[illegible]

Ouverture du parti Thurman

[illegible]